

LIGUE CONTRE LE CANCER

Comité du Puy de Dôme

19, Boulevard Berthelot
63400 CHAMALIERES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

concernant l'exercice
du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025

S O M M A I R E

Rapport sur les comptes annuels

Comptes annuels

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexe

Rapport sur les comptes annuels

ASSOCIATION LIGUE CONTRE LE CANCER COMITÉ DU PUY DE DÔME

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LIGUE CONTRE LE CANCER – COMITÉ DU PUY DE DÔME relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC N°2022-06 exposées au paragraphe 2.1.3 dans l'annexe des comptes annuels.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée en partie 4 de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérification du rapport moral et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de

systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Cournon d'Auvergne, le 4 avril 2026

Pour la SAS VULCA AUDIT
Commissaire aux comptes



Maryline BONNABRY

Présidente

Commissaire aux comptes associée

Comptes annuels

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2025	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2024
Frais d'établissement				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles en cours, avances et ac				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	812 571.11	(334 687.13)	477 883.98	506 763.11
Terrains	23 000.00		23 000.00	23 000.00
Constructions	686 009.63	(240 391.64)	445 617.99	475 042.01
Install. techniques, matériel et outillage industriels	103 561.48	(94 295.49)	9 265.99	8 721.10
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				149.48
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				149.48
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	812 571.11	(334 687.13)	477 883.98	506 912.59
STOCKS et EN-COURS	1 558.34		1 558.34	3 899.62
CRÉANCES	113 224.90		113 224.90	198 050.67
Créances clients, usagers et comptes rattachés	4 157.03		4 157.03	4 393.91
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	100 636.12		100 636.12	189 901.50
Charges constatées d'avance	8 431.75		8 431.75	3 755.26
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	2 826 479.66		2 826 479.66	2 909 848.78
Instruments Financiers A Terme				
Disponibilités	2 826 479.66		2 826 479.66	2 909 848.78
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	2 941 262.90		2 941 262.90	3 111 799.07
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 753 834.01	(334 687.13)	3 419 146.88	3 618 711.66
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF		Exercice au 31/12/2025	Exercice au 31/12/2024
Fonds propres sans droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves	2 513 921.36	2 513 921.36	
Réserves statutaires ou contractuelles	2 018 921.36	2 018 921.36	
Réserves pour projet de l'entité	495 000.00	495 000.00	
Autres réserves			
Report à nouveau	(238 257.38)		
Excédent ou déficit de l'exercice	11 071.17	(238 257.38)	
Situation nette (sous total)	2 286 735.15	2 275 663.98	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement		41.22	
Provisions réglementées			
FONDS PROPRES - TOTAL I	2 286 735.15	2 275 705.20	
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	192 008.93	140 668.30	
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II	192 008.93	140 668.30	
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	83 683.00	74 331.00	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	83 683.00	74 331.00	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	166 363.35	210 000.38	
Emprunts obligataires convertibles			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	166 363.35	210 000.38	
Emprunts et dettes financières divers			
DETTES	690 356.45	918 006.78	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	151 990.07	123 664.65	
Dettes des legs et donations			
Dettes sociales	60 787.34	51 208.50	
Dettes fiscales	11 929.00	13 587.22	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	465 650.04	729 546.41	
Produits constatés d'avance			
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	856 719.80	1 128 007.16	
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 419 146.88	3 618 711.66	

Cotisations	62 528.00	65 984.00
Ventes de biens et services	168 704.86	143 038.14
Ventes de biens	16 329.56	11 898.55
. dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	152 375.30	131 139.59
. dont parrainages	10 673.73	280.50
Concours publics et subventions d'exploitation	35 349.19	32 306.90
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co		
Ressources liées à la générosité du public	827 285.63	874 113.78
Dons manuels	824 977.63	869 113.78
Mécénats	2 308.00	5 000.00
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières reçues	434 469.36	381 686.97
Reprises sur amort., dépr., prov.		1 544.65
Produits des cessions d'immo. incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	32 310.00	6 743.50
Autres produits	5 772.30	(112.36)
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 566 419.34	1 505 305.58

Achats de marchandises	33 641.77	37 898.63
Variation de stock	2 341.28	397.06
Autres achats et charges externes	413 418.68	390 759.57
Aides financières	533 885.52	841 772.05
Impôts, taxes et versements assimilés	15 451.89	13 255.08
Salaires et traitements	280 354.39	265 564.24
Cotisations sociales	114 209.89	109 625.07
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	43 270.99	48 019.46
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés	83 650.63	
Autres charges	86 687.35	82 882.84
CHARGES D'EXPLOITATION	1 606 912.39	1 790 174.00

RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(40 493.05)	(284 868.42)
-------------------------	-------------	--------------

De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	60 484.67	53 656.73
Reprises sur provisions, dépréciations		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits cessions de val. mob. de plcmts et instru de trésor		
PRODUITS FINANCIERS	60 484.67	53 656.73

Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilés	2 137.45	2 631.89
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Chrg net./cessions de val. mob de plcmnts et instru de trésor		
CHARGES FINANCIÈRES	2 137.45	2 631.89

RÉSULTAT FINANCIER	58 347.22	51 024.84
--------------------	-----------	-----------

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2025	31/12/2024	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	17 854.17	(233 843.58)	251 697.75	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		5 914.79	(5 914.79)	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 026.37	(1 026.37)	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		4 888.42	(4 888.42)	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	6 783.00	9 302.22	(2 519.22)	-27.08 %
TOTAL DES PRODUITS	1 626 904.01	1 564 877.10	62 026.91	3.96 %
TOTAL DES CHARGES	1 615 832.84	1 803 134.48	(187 301.64)	-10.39 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	11 071.17	(238 257.38)	249 328.55	
Dons en nature	26.00		26.00	
Prestations en nature				
Bénévolat	146 799.38	161 786.17	(14 986.79)	-9.26 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	146 825.38	161 786.17	(14 960.79)	-9.25 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature	26.00		26.00	
Personnel bénévole	146 799.38	161 786.17	(14 986.79)	-9.26 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	146 825.38	161 786.17	(14 960.79)	-9.25 %
NON AFFECTÉS				

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2025

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE.....	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES 4
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1 Préambule.....	6
2.1.2 Cadre légal de référence	6
2.1.3 Changement de méthode comptable.....	6
2.2 DÉROGATIONS	8
2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux.....	8
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	8
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF	8
3.1.1 Principes généraux.....	8
3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)	9
3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C ».....	9
3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé	9
3.1.4 Méthode et durées d'amortissements	10
3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières	10
3.1.6 Stocks	11
3.1.7 Etat des échéances des créances	11
3.1.8 Tableaux des dépréciations.....	11
3.1.9 Disponibilités.....	12
3.1.10 Produits à recevoir par postes du bilan.....	12
3.1.11 Charges constatées d'avance.....	12
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	13
3.2.1 Tableau de variation des fonds propres.....	13
3.2.2 Fonds dédiés.....	14
3.2.3 Provisions pour risques et charges.....	15
3.2.3.1 Tableau de variation	15
3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....	15
3.2.4 Dettes.....	15
3.2.4.1 Etat des échéances	15
3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales.....	16
3.2.5 Charges à payer par postes du bilan.....	16
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	17
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	17
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	19
4.2.1 Produits liés à la générosité du public.....	19
4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie	19
4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers	19
4.2.1.3 Mécénat.....	20
4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public.....	20
4.2.2 Produits non liés à la générosité du public.....	20
4.2.2.1 Parrainage des entreprises	20
4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie.....	21
4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public.....	21
4.2.3 Subventions et autres concours publics	21
4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations	22
4.2.5 Utilisation des fonds dédiés	22
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	22
4.3.1 Modalités de répartition des charges	22
4.3.2 Missions sociales.....	23

4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	23
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	23
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	23
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	24
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	24
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	24
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	24
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	24
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	26
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	27
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	28
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	28
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	28
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	28
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	31
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	31
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	32
5.1	AUTRES INFORMATIONS	32
5.1.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	32
5.1.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	33
5.1.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	33
5.1.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	33

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« Le Comité Départemental du PUY-DE-DOME de la Ligue Nationale Contre le Cancer est une Association fédérée à La Ligue Nationale Contre le Cancer.

A ce titre, il agit en solidarité avec cette dernière et lui apporte son concours, dans le respect de la Charte Interne de déontologie de la Ligue.

Son but est de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer et leur famille. »

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

Le Comité Départemental du Puy-de-Dôme de la Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des professionnels de la santé, par des actions des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des établissements de soins par des aides financières ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;

- Par la participation aux manifestations organisées par la Ligue Nationale contre le cancer, en accord avec les pouvoirs publics ;
- Par l'organisation de toutes manifestations locales ou régionales dans le cadre des buts définis à l'article 1 des présents statuts ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Néant

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2025 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2022-06
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.1.3 Changement de méthode comptable

Les règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers, sont applicables de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable. Les dispositions des règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N°2023-03. Afin de présenter le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent selon les nouveaux modèles, des reclassements entre les rubriques ou les postes du bilan ou du compte de résultat ont été effectués :

Les changements suivants ont été effectués pour l'Actif :

- Les frais d'établissements sont ressortis du poste « immobilisations incorporelles » et apparaissent désormais sur une seule ligne
- Les « autres immobilisations incorporelles » ont été reclassées sur la ligne « concessions brevets, licences »
- Les « autres immobilisations corporelles » ont été reclassées sur la ligne « installations techniques, matériels et outillages »
- La ligne « titre immobilisations activité du portefeuille » a été reclassée en « autres titres immobilisés »
- Les rubriques de stock détaillé apparaissent désormais sur une seule ligne « stock et en-cours »

- Les « avances et acomptes sur commandes » ont été reclassées en « autres créances »
- La ligne « charges constatées d'avance » a été reclassée au-dessus des « valeurs mobilières de placement »

Les changements suivants ont été effectués pour le Passif :

- La ligne « fonds statutaires » est renommée « fonds propres statutaires »
- La ligne « legs et donations en cours de réalisation » a été supprimée
- La ligne « dettes des legs et donations » a été reclassée au-dessus des lignes « dettes sociales et fiscales »

Les changements suivants ont été effectués pour le Compte de Résultat :

Les transferts de charges précédemment classés en produits d'exploitation dans la rubrique « Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges » sont supprimés.

Les produits de cession des éléments d'actifs cédés précédemment classés en produits exceptionnels sont reclassés au niveau des produits d'exploitation sur la rubrique « Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles ».

- Les quotes-parts de subventions d'investissement précédemment classées en produits exceptionnels sur la ligne opérations en capital sont reclassées en produits d'exploitation sur la ligne concours publics et subventions d'exploitation.

- Les valeurs comptables des éléments d'actifs cédés précédemment classées en charges exceptionnelles sont reclassées au niveau des charges d'exploitation sur la rubrique « valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées ».

- Le poste « Salaires et traitement » est reclassé dans le poste « Salaires ». Le poste « Charges sociales » est reclassé dans le poste « Cotisations sociales ». Ces reclassements n'ont pas d'impacts sur le contenu de ces rubriques.

- Les pénalités et amendes fiscales précédemment classées en charges exceptionnelles sont reclassées au niveau des charges d'exploitation sur la rubrique « Autres charges ».

- Les rubriques de produits exceptionnels : sur opérations de gestion, sur opérations en capital et reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges, sont supprimées. Les produits exceptionnels apparaissent désormais sur une seule ligne, « Total des produits exceptionnels ».

- Les rubriques de charges exceptionnelles : sur opérations de gestion, sur opérations en capital et dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions, sont supprimées. Les charges exceptionnelles apparaissent désormais sur une seule ligne « Total des charges exceptionnelles ».

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	807 531	5 040	0	812 571
Immobilisations financières	149	0	149	0
Total	807 681	5 040	149	812 571

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations corporelles	5 040	0
PC DELL OPTIFLEX	936	
CASQUE VIRTUEL PREVENTION	4 104	
Immobilisations financières	0	149
Solde caution		149
Total	5 040	149

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles				
Amort. Immobilisations corporelles	300 768	33 919	0	334 687
Amort. Immobilisations financières				
Total	300 768	33 919	0	334 687

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Agencements aménagements	3 à 15 ans
Matériel de Bureau, informatique	3 à 4 ans
Matériel Information	5 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	149	0	149	0
Total	149	0	149	0

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

3.1.6 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué une fois par an, au mois de décembre.

3.1.7 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif circulant et charges d'avance			
Créances clients et comptes rattachés	4 157	4 157	
Autres Créances	94 117	94 117	
Créances reçues par legs ou donations	6 519	6 519	
Charges constatées d'avance	8 432	8 432	
Total	113 225	113 225	0

3.1.8 Tableaux des dépréciations

Néant

3.1.9 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2025	
	Montants	Produit financier réalisé
Chèques à encaisser	67 220	
Comptes bancaires	796 624	3
Livrets et comptes épargne	90 746	1 915
Comptes à terme	1 871 051	58 567
Caisses	838	
Total	2 826 480	60 485

3.1.10 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Créances par legs ou donation en cours de réalisation	6 519	98 297
Autres créances		
Divers produits à recevoir	63 325	61 594
Subventions	30 792	29 971
Disponibilités	57 139	33 403
Total	157 775	223 264

3.1.11 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Charges locatives		1 003
Assurances	2 872	2 606
Timbres en stock		
Fournitures de bureau	5 560	
Annonces, insertions		15
Télécommunications		131
Locations		
Total	8 432	3 755

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2025	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2025
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								2 018 921
→ Fonds de réserve générale	2 018 921							
→ Fonds de réserve missions sociales	495 000							495 000
→ Legs et donations avec contrepartie								0
Fonds propres avec droit de reprise								0
Ecart de réévaluation								0
Réserves								0
Report à nouveau				-238 257	-250 115			-238 257
Excédent ou déficit de l'exercice	-238 257	238 257	250 115	11 071	-8 362			11 071
Subventions d'investissement	41					41		0
Provisions réglementées								0
Total	2 275 705	238 257	250 115	-227 186	-258 477	41	0	2 286 735

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		98 483	74 515	0	7 310	67 205
ARS parcours soins après cancer	2021	96 983	73 015		5 810	67 205
Opération Kiabi	2023	1 500	1 500		1 500	0
						0
Ressources liées à la Générosité du Public :		129 804	46 153	83 651	25 000	104 804
Rotary Octobre rose Hôpital de Thiers	2023	5 000	5 000			5 000
Sous-Total "Dons"		5 000	5 000	0	0	5 000
Leg attestation testamentaire	2021	41 153	41 153		25 000	16 153
	2025	83 651		83 651		0
						83 651
						0
Sous-Total "Legs"		124 804	41 153	83 651	25 000	99 804
Contributions financières d'autres organismes		20 000	20 000	0	0	20 000
Opération Rallye des Princesses	2019	10 000	10 000			10 000
Espace Ligue Manzat sport santé en milieu rural	2019	10 000	10 000			10 000
Total		248 287	140 668	83 651	32 310	192 009

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
Provisions pour litiges				0
Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
Provisions pour charges sur legs ou donations				0
Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
Provisions pour indemnités de départ en retraite	74 331	9 352		83 683
Total	74 331	9 352	0	83 683

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié,
- Taux de charges sociales : 52, 05 %

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jus qu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
à 1 an au maximum à l'origine		0		
à plus de 1 an à l'origine	166 363	44 214	122 149	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	151 990	151 990		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	72 716	72 716		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	465 650	465 650		
Produits constatés d'avance		0		
Total	856 720	734 571	122 149	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Dettes fiscales :	11 929	13 587
Impôt sur les sociétés	6 783	9 302
Taxe sur les salaires	4 462	3 726
Formation professionnelle et autres taxes		100
Etat, charges à payer		
Prélèvement à la source	684	459
Dettes sociales :	60 787	51 208
Urssaf/ France Travail	9 855	9 306
Caisse de retraite	7 570	7 280
Caisse de prévoyance	5 262	5 044
Personnel autres charges à payer	113	
Organismes sociaux autres charges à payer	2 000	1 968
Personnel rémunérations dues	479	
Dettes congés à payer	23 353	18 447
Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	12 156	9 163
Total	72 716	64 795

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	110 820	97 383
Fournisseurs, factures non parvenues	110 820	97 383
...		
...		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	450 482	737 782
Personnel, congés à payer	23 353	18 447
Charges sociales sur congés à payer	12 156	9 163
Organismes sociaux, charges à payer	2 000	1 968
Taxe sur les salaires	4 462	3 726
Charges à payer au titre de la recherche	354 460	392 085
Autres charges à payer	54 051	312 393
...		
Total	561 302	835 165

Note à l'attention du lecteur : Le poste « charges à payer au titre de la recherche » comprend 213 480 € euros pour des projets de recherche qui auront lieu en 2026.

L'engagement de cette dépense a été acté par le Conseil d'Administration qui s'est tenu le 19/11/2025.

Ce poste comprend également un complément d'aide au financement à la recherche au titre de 2025 d'un montant de 110 980 €.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

				26/03/2026 - 16:11	
	063 - COMITÉ DU PUY DE DÔME	Décembre 2025		Décembre 2024	
		EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
CHARGES PAR DESTINATION					
1. MISSIONS SOCIALES		948 155,63	921 353,86	1 263 021,63	1 210 713,41
1.1 Réalisées en France		948 155,63	921 353,86	1 263 021,63	1 210 713,41
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme		470 883,74	444 081,97	482 876,17	430 567,95
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France		477 271,89	477 271,89	780 145,46	780 145,46
1.2 Réalisées à l'étranger					
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		339 271,62	305 855,74	316 107,08	264 958,75
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		339 226,81	305 855,74	316 107,08	264 958,75
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		44,81			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		229 121,03	220 557,85	204 823,91	196 012,29
3.1 Frais d'information et de communication		93 521,54	91 854,90	77 654,72	77 654,72
3.2 Frais de fonctionnement		128 066,78	121 170,24	118 125,05	109 314,08
3.3 Autres charges		7 532,71	7 532,71	9 044,14	9 043,49
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		8 850,93	8 785,82	9 879,64	9 850,28
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		6 783,00		9 302,22	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		83 650,63	83 650,63		
TOTAL CHARGES		1 615 832,84	1 540 203,90	1 803 134,48	1 681 534,73
EXCÉDENT OU DÉFICIT		11 071,17		-238 257,38	

		Décembre 2025		Décembre 2024	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	44 211,42	44 211,42	62 062,46	62 062,46
	Réalisées en France	44 211,42	44 211,42	62 062,46	62 062,46
	Réalisées à l'étranger				
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	83 689,12	83 689,12	79 301,55	79 301,55
3.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	18 924,84	18 924,84	20 422,16	20 422,16
TOTAL		146 825,38	146 825,38	161 786,17	161 786,17

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	063 - COMITÉ DU PUY DE DÔME	Décembre 2025		Décembre 2024	
	RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1.	PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-1 506 842,35	-1 506 842,35	-1 431 419,90	-1 431 419,90
1.1	Cotisations sans contrepartie	-62 528,00	-62 528,00	-65 984,00	-65 984,00
1.2	Dons, legs et mécénat	-827 285,63	-827 285,63	-874 113,78	-874 113,78
1.3	Autres produits liés à la générosité du public	-617 028,72	-617 028,72	-491 322,12	-491 322,12
2.	PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-52 443,69		-94 406,80	
2.1	Cotisations avec contrepartie				
2.2	Parrainage des entreprises	-10 673,73		-280,50	
2.3	Contributions financières sans contrepartie	-36 066,44		-86 779,22	
2.4	Autres produits non liés à la générosité du public	-5 703,52		-7 347,08	
3.	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-35 307,97		-32 306,90	
4.	REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5.	UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-32 310,00	-25 000,00	-6 743,50	
TOTAL		-1 626 904,01	-1 531 842,35	-1 564 877,10	-1 431 419,90

	Décembre 2025		Décembre 2024	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-146 825,38	-146 825,38	-161 786,17	-161 786,17
Bénévolat	-146 799,38	-146 799,38	-161 786,17	-161 786,17
Prestations en nature				
Dons en nature	-26,00	-26,00		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-146 825,38	-146 825,38	-161 786,17	-161 786,17

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 848 €

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Belgique	60
Total Belgique	60
Nouvelle-Zélande	138
Total Nouvelle-Zélande	138
Italie	25
Total Italie	25
Luxembourg	600
Total Luxembourg	600
Royaume-Uni	25
Total Royaume-Uni	25
Total	848

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
Produits issus des manifestations	144 807	132 587
Abonnements	640	720
Autres prestations	0	1 485
Produits des activités annexes	3 335	4 809
Produits avec Bureau national et autres comités	9 360	3 157
Quote-part de générosité reçue d'autres entités	398 403	294 908
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
Produits financiers	60 485	53 657
Total	617 029	491 323

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
Produits divers	5 704	-112
Transferts de charges et reprises sur provisions	0	1 545
Autres produits exceptionnels		5 915
Total	5 704	7 348

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutives. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0	0
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	7 310	6 744
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	25 000	
Total	32 310	6 744

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	7 625	7 417	7 280	22 322
Assurance	1 634	796	2 153	4 583
Electricité et eau	3 306	914	1 398	5 618
Téléphone	2 691	2 320	2 562	7 573
Affranchissement	2 025	43 725	1 906	47 656
Autres (à préciser)	1 324	903	1 786	4 013
Total	18 605	56 075	17 085	91 765

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition validée par le Conseil d'Administration qui s'est tenu le 25 mars 2026.

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Actions pour les malades	113 958	123 112
Actions d'information, de prévention et de dépistage	55 700	53 874
Actions de formation	0	0
Actions de recherche	13 150	11 042
Actions de société et politique de santé	0	0
Frais d'appel aux dons et legs	107 508	97 421
Frais de fonctionnement (dont communication)	104 248	89 740
Total	394 564	375 189

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2025	2024
Actions pour les malades	329 853	347 253
Actions d'information, prévention,dépistage	91 814	89 918
Actions de formation	838	808
Actions de recherche	45 341	42 486
Actions autres	3 038	2 411
Total	470 884	482 876
Versement à d'autres organismes	2025	2024
Actions pour les malades	205 325	446 570
Actions d'information, prévention,dépistage	10 000	10 000
Actions de formation	0	0
Actions de recherche	255 947	318 575
Actions autres	6 000	5 000
Total	477 272	780 145

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2025	2024
Frais d'information et de communication	93 522	77 655
Frais de gestion :	94 886	94 215
Achats prestations de services et services extérieurs	60 544	61 748
Charges de personnel	34 187	32 279
Autres	154	188
Cotisations liée à la part statutaire	22 623	21 321
Formation administrative	7 681	1 286
Impôts, taxes	2 877	1 303
Charges financières	2 215	2 941
Dotation aux amortissements	5 318	6 052
Charges exceptionnelles	0	51
Total	229 121	204 824

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés	83 651	0
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	83 651	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;

- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2025	2024
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	146 799	161 786
Total		146 799	161 786

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	2 19	477 272			33 423	45	89 071	8 851		83 651	33 642
Variation de stock					2 341						2 341
Autres achats et charges externes	149 213				175 090						413 419
Aides financières	56 614										533 886
Impôts, taxes et versement assimilés	8 834				2 453						15 452
Salaires et traitements	129 089				75 763						280 354
Charges sociales	53 719				31745						114 210
Doations aux amortissements et dépréciations	27 697										43 271
Dotations aux prévisions											0
Reports en fonds dédiés											
Autres charges	45 499			18 411	22 777	86 687					
Charges financières					2 137	2 137					
Charges exceptionnelles						0					
Participations des salariés aux résultats						0					
Impôt sur les bénéfices						6 783	6 783				
TOTAL	470 884	477 272	0	0	339 227	45	229 121	8 851	6 783	83 651	1615 833

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole	44 211	0	83 663	18 925	146 799
TOTAL	44 211	0	83 663	18 925	146 799

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2025
Contrôle légal des comptes Autres missions	10 455
Total	10 455

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIQUE	063 - COMITÉ DU PUY DE DÔME	Décembre 2025	Décembre 2024
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		921 353,86	1 210 713,41
1.1 Réalisées en France		921 353,86	1 210 713,41
Actions réalisées par l'organisme		444 081,97	430 567,95
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		306 461,58	296 836,21
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		88 402,81	88 027,34
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		837,88	807,85
Actions de société et politique de santé		2 788,63	2 410,93
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		45 341,31	42 485,62
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions		249,76	
Versements à d'autres organismes agissant en France		477 271,89	780 145,46
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé		205 325,23	446 570,63
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		10 000,00	10 000,00
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		255 946,66	318 574,83
Programmes nationaux		41 486,66	105 574,83
Programmes régionaux et départementaux		214 460,00	213 000,00
Mission reversement legs			
Autres actions		6 000,00	5 000,00
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
Actions réalisées par l'organisme			
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		305 855,74	264 958,75
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		305 855,74	264 958,75
Frais d'appel de dons		147 974,19	136 843,91
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		57 958,76	54 925,27
Frais de traitements des legs		1 011,60	1 396,25
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et reventes		98 911,19	71 793,32
Activités de récupérations			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat recherche			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		220 557,85	196 012,29
3.1 Frais d'information et de communication		91 854,90	77 654,72
Frais d'information et de communication externe		59 360,26	49 096,64
Frais d'information et de communication interne		32 494,64	28 558,08
3.2 Frais de fonctionnement		121 170,24	109 314,08
Frais de gestion		87 989,85	85 404,78
Formation administrative		7 681,01	1 286,14
Impôts et taxes		2 876,61	1 302,54
Cotisation statutaire 10%		22 622,77	21 320,62
3.3 Autres charges		7 532,71	9 043,49
Charges financières		2 215,14	2 941,14
Dotations aux amortissements		5 317,57	6 052,35
Charges exceptionnelles			50,00
TOTAL DES EMPLOIS		1 447 767,45	1 671 684,45
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		8 785,82	9 850,28
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		83 650,63	
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		1 540 203,90	1 681 534,73

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	44 211,42	62 062,46
Réalisées en France	44 211,42	62 062,46
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	83 689,12	79 301,55
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	18 924,84	20 422,16
TOTAL	146 825,38	161 786,17

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice	46 152,98	46 152,98
=- Utilisation	25 000,00	
=+Report	83 650,63	
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	104 803,61	46 152,98

	063 - COMITÉ DU PUY DE DÔME		Décembre 2025	Décembre 2024
	Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE				
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			-1 506 842,35	-1 431 419,90
1.1 Cotisations sans contrepartie			-62 528,00	-65 984,00
1.2 Dons, legs et mécénat			-827 285,63	-874 113,78
Dons manuels non affectés			-798 340,12	-865 158,07
Dons manuels affectés			-26 637,51	-3 955,71
Legs, donations et assurances-vie non affectés				
Legs et autres libéralités affectés				
Mécénat			-2 308,00	-5 000,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public			-617 028,72	-491 322,12
Manifestations			-144 806,61	-132 586,89
Ventes (dont abonnement à vivre)			-640,00	-720,00
Prestations et autres ventes				-1 485,10
Activités de récupération			-3 334,90	-4 808,80
Charges et Produits exceptionnels				
Droits d'auteurs				
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)			-9 359,62	-3 156,85
Autres produits affectés				
Produits financiers			-60 484,67	-53 656,73
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités			-398 402,92	-294 907,75
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			-25 000,00	
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation				
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières				
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège				
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			-25 000,00	
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés				
TOTAL DES RESSOURCES			-1 531 842,35	-1 431 419,90
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			-8 361,55	-250 114,83
TOTAL			-1 540 203,90	-1 681 534,73
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)			2 206 748,71	2 421 288,18
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public			-8 361,55	-250 114,83
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP			28 879,13	35 575,36
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)			2 227 266,29	2 206 748,71
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			-146 825,38	-161 786,17
Bénévolat			-146 799,38	-161 786,17
Prestations en nature				
Dons en nature			-26,00	
TOTAL			-146 825,38	-161 786,17

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'applique à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Immobilisation	Acquisition	Nature de l'immobilisation	Montant brut	Subvt d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la GP	Dotation brute	Dotation à neutraliser
IM000002 0	08/10/2015	Sols collés	12 552,81		5 438,17	7 114,64	965,87	965,87
IM000003 0	08/10/2015	Plomberie	3 583,88		1 552,62	2 031,26	275,76	275,76
IM000004 0	08/10/2015	Electricité	7 676,80		3 325,77	4 351,03	590,69	590,69
IM000023 0	08/10/2015	Local RDC Berthelot	229 100,00		99 251,40	129 848,60	4 582,00	2 596,97
IM000067 0	08/10/2015	Travaux patisserie men	9 258,22		4 010,87	5 247,35	712,37	403,76
IM000068 0	08/10/2015	Travaux peinture	14 821,85		6 421,17	8 400,68	1 140,45	646,38
IM000006 0	03/02/2016	Alarme local RDC	1 168,20			1 168,20	116,82	116,82
IM000008 0	29/02/2016	Reseau inform. Local	1 145,28			1 145,28	114,67	114,67
IM000009 0	24/06/2016	3 Panneaux parking	599,99			599,99	26,26	26,26
IM000012 0	01/01/2019	2nd local Berthelot	207 000,00		207 000,00		4 174,01	4 174,01
IM000045 0	20/05/2019	Agencements intérieu	111 017,77		111 017,77		11 101,78	11 101,78
IM000056 0	20/05/2019	IGT(chauff.dim.elec	71 175,04		71 175,04		4 745,00	4 745,00
IM000066 0	20/05/2019	Menuiserie ext.2nd l	9 679,07		9 679,07		645,27	645,27
IM000034 0	30/07/2019	Cablage Ethernet	1 635,72			1 635,72	163,57	163,57
IM000050 0	22/05/2020	STORES RELAIS BIEN-E	1 281,99			1 281,99	100,42	100,42
IM000070 0	22/01/2022	TEL SAMSUNG E	528,99			528,99	10,29	10,29
IM000071 0	24/02/2022	CASQUE VIRTUEL UNIVR	1 680,00	840,00		840,00	82,44	41,22
IM000069 0	13/12/2022	OPTIFLEX 5090	1 056,64			1 056,64	334,60	334,60
IM000072 0	18/01/2023	SECHE LINGE RBE DART	695,00			695,00	69,50	69,50
IM000073 0	24/08/2023	PERMAJUICE F 1948 VE	2 781,60			2 781,60	927,20	927,20
IM000074 0	29/09/2023	SIEGES PGDIS F B2945	1 067,90			1 067,90	213,58	213,58
IM000075 0	10/10/2023	MEUBLE ESP LIG AMBER	1 914,60			1 914,60	382,92	382,92
IM000076 0	11/12/2023	PC DELL F4803 BN	2 154,00			2 154,00	718,00	718,00
IM000077 0	11/12/2023	ECRAN DELL F4806 BN	528,00			528,00	176,00	176,00
IM000078 0	11/12/2023	PC DELL F4805 BN	1 285,90			1 285,90	428,64	428,64
IM000079 0	31/01/2024	COFFRE-FORT F2401-10	1 322,10			1 322,10	264,24	264,24
IM000080 0	24/09/2024	PC DELL3550 sand ori	846,00			846,00	282,00	282,00
IM000081 0	05/05/2025	PC DELL OPTIFLEX PRE	935,86			935,86	198,44	198,44
IM000082 0	22/09/2025	CASQUE VR QUEST	4 104,00			4 104,00	376,20	376,20
			702 597,21	840,00	518 871,88	182 885,33	33 918,99	31 090,06

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit";				
Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	24			
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	47	1062	0,65	18 925
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions...	54	1093	0,66	19 477
Organisation de manifestations	250	4404,4	2,68	78 486
Communication, démarches auprès des médias				
Ventes au profit du CD				
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)	6	290,5	0,18	5 177
Quête sur la voie publique ou à domicile				
Démarches auprès des notaires, des entreprises...				
Autres : prévention	2	1388	0,84	24 734
Total	383	8 238	5	146 799

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,82€ (nbre heure équivalent temps plein x 17,82€), ou renseigné par le calcul de GABES

5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	8	11 387	6
Personnel mis à disposition	0	0	0
CES et/ou autres....	0	0	0
Total	8	11 387	6

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	8 126
6257 - Réceptions	Restauration	175
606400 - Fournitures Administratives	Fournitures	112
607000 Achat m/ses	Achats	540
625600 Missions	Déplacements	459
606800 Autres fournitures	Fournitures	504
Total		9 915

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 7 816 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.